

suffrages dans toutes les provinces du Dominion, je crois, sans, toutefois, avoir la majorité des membres élus au Parlement. C'est une consolation pour l'ancien ministre après une administration de huit années. Le Gouvernement que je représentais était en droit de s'attendre à un répétition du vote de 1926. Il lui en arrive mieux: les suffrages des candidats libéraux ont été augmentés de quelques centaines de mille. Je ne suis pas très sûr que le ministère actuel ait eu une majorité des votes de tous les électeurs. Si l'on comptait les suffrages accordés aux divers candidats, élus comme défauts, on trouverait, je crois, qu'une majorité du peuple, ne s'est pas montrée favorable, le 28 juillet, au gouvernement actuel. Cependant, je n'insisterai pas sur ce point. Nous n'avons pas la représentation proportionnelle, de sorte qu'il nous faut nous incliner devant l'inévitable et accepter ce qui est censé être la volonté de la majorité.

L'ex-ministère a dirigé les affaires du pays durant huit ans.

L'honorable M. McMEANS: Mal dirigé.

L'honorable M. DANDURAND: Je ne rappellerai pas en détail la situation à laquelle nous avions à faire face en 1921. C'est de fait notoire. Le Gouvernement était obligé d'exploiter un chemin de fer qui avait de gros déficits et une dette de plus en plus lourde. Personne ne niera, je suppose, que durant les huit années qui ont suivi, nous avons réhabilité et étendu ce chemin de fer. Ce qui avait été un lourd fardeau financier, un passif, a été converti en un actif. Je me rappelle qu'un honorable collègue a demandé sarcastiquement en 1925: "Pourquoi ne vendons-nous pas le tout pour un dollar?" Eh bien! il n'est pas un syndicat, canadien, anglais ou américain, qui en eût donné un sou en 1925.

L'honorable M. CASGRAIN: En 1921.

L'honorable M. DANDURAND: Je dis qu'en 1925, nul syndicat ne l'eût accepté en ca-deau. Je me demande si nous eussions trouvé acquéreur même en ajoutant une subvention annuelle de 25 millions de dollars durant cinq ou dix ans. Les honorables sénateurs qui étaient ici au printemps de 1925 se souviennent qu'un comité de cette Chambre a essayé de résoudre les difficultés du réseau de l'Etat. Ce problème était si épineux que, à nos yeux, toute notre situation financière se trouvait en danger. Le rapport unanime du comité fut adopté en cette Chambre, et tous les honorables sénateurs furent alors d'avis que nos chemins de fer étaient en mauvaise posture. Mais, peu de temps après—un ou deux ans, je crois—le réseau indiquait un surplus net d'exploitation de 40 millions, ce qui donnait à nos chemins de fer une valeur de 800 millions de

dollars. Il nous serait facile aujourd'hui de trouver une compagnie qui en offrirait un milliard. Le revenu de nos voies ferrées justifie cette évaluation, et, en réalité, étant données la situation et les perspectives immédiates du Canada, il nous serait possible d'avoir une offre de deux milliards, ce qui semble avoir été le coût de notre réseau.

L'honorable sénateur de New Westminster (l'honorable M. Taylor) me dira peut-être qu'il ne faut pas seulement en attribuer le mérite au Gouvernement mais aussi au peuple? C'est indiscutable, mais c'est l'ancien ministre qui a choisi l'administrateur des chemins de fer de l'Etat. En cas d'insuccès, je suppose que le Gouvernement d'alors en eût été blâmé. Il a donc droit à des éloges puisque c'est le contraire qui est arrivé.

Durant les huit dernières années, l'ex-ministère a amélioré considérablement la situation financière du pays, de sorte qu'il y a eu des surplus jusqu'à concurrence de millions. Ces derniers n'ont pas été dépensés à l'aveuglette, sans un sens de responsabilité, mais ont été affectés à la réduction de la dette nationale. Plus d'une année—chaque année, je crois, du régime libéral—le ministre des Finances a été capable de nous apprendre que des obligations au montant de 40, 50, 75 millions avaient été échues et qu'il les avait rachetées avec les surplus. Voilà une politique dont nous devons nous réjouir.

Le gouvernement libéral a, de plus, réduit les impôts. Je ne donnerai pas de chiffres, parce que les honorables sénateurs étaient présents lorsque, de temps à autre, des mesures législatives touchant les réductions d'impôts ont été présentées à cette Chambre. Sans contredit, ces mesures méritent des éloges plutôt que des reproches. En outre, sous l'ancien régime, la valeur de nos exportations a presque doublé. Grâce à nos agences à l'étranger, à nos meilleurs moyens de transport et à des conventions de commerce—dont quelques-unes ont été critiquées en cette enceinte—nos exportations ont été portées de \$740,000,000 environ à plus de \$1,300,000,000. Il n'y a certainement rien de repréhensible en cela.

Comme le savent mes honorables collègues, les dettes constantes du pays, la désorganisation et les déficits formidables de nos chemins de fer avaient créé un pessimisme général. Il fut un temps où certains organes conservateurs poursuivirent une campagne que l'on connut sous le nom de "Souffle de la mort". L'ancien Gouvernement peut se vanter d'avoir beaucoup contribué à rétablir la confiance dans le pays. Il est vrai que le peuple, une fois de plus, a coopéré avec le cabinet, qui n'est que l'exécutif du Parlement, mais, quoi qu'il en soit, ne refusons pas au gouvernement le mérite de ce qu'il a accompli à cet égard. S'il